



©Thierry Debonnaire

MERCI AUX BÉNÉVOLES DE L'UNAFAM

Sans les 2000 bénévoles de l'Unafam ne nous pourrions pas :

- ▶ Assurer le soutien des familles par un accueil dans tous les départements, des groupes de parole (plus de 300 sur le territoire) et des dispositifs tels que Prospect (atelier pour apprendre à faire face à la maladie d'un proche).
- ▶ Représenter les usagers patients et familles dans les différentes instances : Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), Commissions des Usagers (CDU), Commissions Départementales des Soins Psychiatriques (CDSP) et toutes les autres instances, tant nationales (ministères) que régionales (Agences Régionales de Santé - ARS) et départementales du sanitaire et du médico-social.
- ▶ Informer les familles avec des actions décentralisées telles que la journée sur les troubles psychiques, la journée École et troubles "psy" (objectif : guider les parents), mais aussi avec des revues et des guides.
- ▶ Déstigmatiser la maladie psychique avec en particulier

les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) qui ont lieu actuellement sur tout le territoire, Psycyclette, un parcours cyclotouriste organisé annuellement par l'Unafam depuis 2014, des colloques, des conférences, des relations avec la presse, avec les organes de contrôle et de défense des usagers.

Par ailleurs, être bénévole à l'Unafam suppose des formations nationales et un accompagnement local. Aussi, à nos actions citées ci-dessus s'ajoutent la réalisation d'actions de formation portées par des bénévoles (et des professionnels). De même, l'organisation du fonctionnement des délégations et du national repose en grande partie sur le bénévolat.

Je souhaitais prendre ce temps pour remercier tous ceux qui agissent, s'impliquent pour les familles et les malades.

Il n'y a pas de "petit bénévolat", chacun donne en fonction de ses compétences (secrétariat, communication, accueil, formation...). Je vous engage à venir nous rejoindre, il y a beaucoup à faire pour les familles et leurs proches vivant avec des troubles psychiques.



Béatrice Borrel, Présidente

UNE SITUATION "INDIGNE" AU CHU DE SAINT-ÉTIENNE : L'UNAFAM MILITE

Le 1^{er} mars dernier, la **Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, Adeline Hazan, a dénoncé le recours illégal et abusif à l'isolement et à la contention** au CHU de Saint-Étienne, en psychiatrie ou aux urgences, comme elle l'avait fait il y a deux ans pour [un autre établissement](#), à la suite d'un signalement effectué par l'Unafam.

L'Unafam, dans un [communiqué](#), déclare qu'il **ne s'agit pas d'un cas isolé**. Elle s'indigne du recours à l'isolement et à la contention encore trop fréquent malgré [l'article 72 de la loi du 26 janvier 2016](#). Elle déplore aussi l'**image désastreuse de la psychiatrie** renvoyée par de telles pratiques, qui tendent à dissuader les personnes en souffrance psychique

d'accepter des propositions de soins.

Ces pratiques jettent aussi l'opprobre sur toute une communauté de soignants, dont certains travaillent pourtant à **élaborer des pratiques alternatives à l'isolement et à la contention**. L'Unafam, elle aussi, soulève notamment la question des urgences générales, inadaptées à l'accueil des personnes vivant avec des troubles psychiques, et de la nécessité de la promotion de la prévention en amont, de la formation des personnels et de la sensibilisation aux droits des personnes.

Enfin, elle rappelle que les **problèmes structurels de la psychiatrie** ne doivent pas faire oublier le respect de la dignité des patients.

Si vingt patients relevant de la

psychiatrie étaient aux urgences du CHU de Saint-Étienne en attente d'admission, c'est dû à un manque de places dans les services de psychiatrie, dont les raisons, dans la Loire comme ailleurs, sont bien connues : insuffisance de la prévention et du suivi en ambulatoire, qui permettrait d'éviter des hospitalisations en situation de crise, et maintien en hospitalisation de patients au long cours, faute de places dans des structures médico-sociales.

L'Unafam est solidaire des patients qui subissent ces abus et de leurs proches. Elle continuera à se battre pour un parcours de soins sans rupture et une psychiatrie à visage humain.

UN BAROMÈTRE POUR CONFRONTER LES POINTS DE VUE SUR LA SCHIZOPHRÉNIE

La première enquête confrontant le point de vue de plus de 4000 français, patients, aidants, médecins et décideurs publics sur le sujet de la schizophrénie en France a été publiée le 8 mars dernier.

Ce baromètre, dont l'administration s'est déroulée du 4 décembre 2017 au 19 janvier 2018, a interrogé 4400 personnes : 113 patients, 2800 aidants, 100 médecins généralistes, 100 pharmaciens, 100 infirmiers, 100 psychiatres, 51 conseillers départementaux et 1102 français issus du grand public.

Les adhérents de l'Unafam et certains de leurs proches vivant avec une schizophrénie ont été nombreux à y répondre et nous les remercions chaleureusement.

Les résultats de ce baromètre ont permis de tirer **4 grands enseignements** :

- ▶ **Les Français déclarent ne pas savoir exactement ce qu'est la schizophrénie** (65 % du grand public et 45 % des conseillers départementaux). D'ailleurs, 83 % la considèrent comme dangereuse. La majorité des répondants s'estime mal informée sur la schizophrénie et aimerait en savoir plus

sur celle-ci (82% du grand public).

- ▶ **Les aidants et les patients sont nombreux à affirmer que la schizophrénie provoque une souffrance extrême** qui peut conduire au suicide (89% des patients et 97% des aidants).
- ▶ **Un tiers des aidants se considère seul** pour accompagner leur proche (plus d'un aidant sur deux accompagne son proche sur le suivi de sa thérapie)
- ▶ **Les patients n'ont pas toujours connaissance des différentes thérapies** disponibles pour prendre en charge la schizophrénie. Les thérapies de psychoéducation et les antipsychotiques injectables sont connus par seulement 53% et 77% des patients interrogés alors qu'une prise en charge globale est fondée sur **3 piliers** : un traitement médicamenteux, un suivi psychothérapeutique et un accompagnement psychosocial.

Des actions sont en réflexion pour aborder les défis ainsi révélés, l'Unafam ne manquera pas de vous en faire part.

[Lire l'infographie complète ici](#)

janssen Neuroscience

PROMESSES

unafam

FONDATION Pierre Deniker

“opinionway”

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS ET LEURS AIDANTS : LA BATAILLE DE L'EMPLOI

Le député Pierre Dharréville a rendu à la commission des Affaires sociales les [conclusions de la mission flash sur les aidants familiaux](#) dont il est le rapporteur le 23 janvier 2018.

Sa proposition de loi, présentée le 21 février, comprenait notamment **l'allongement et l'indemnisation du congé de proche aidant**. Si la majorité a "salué la qualité du travail de Pierre Dharréville", elle a mis en avant la "question du financement" pour justifier son **refus de voter le texte**.

Par ailleurs, **le gouvernement a confié à la présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), Dominique Gillot, la mission "Faciliter et sécuriser l'emploi des travailleurs handicapés et de leurs aidants"** dont le rapport est attendu d'ici la fin du mois de mars. On attend du rapport qu'il propose "des pistes d'amélioration permettant de faciliter l'embauche et le maintien en emploi"

dans l'objectif d'encourager une "société inclusive".

L'Unafam y participe activement et a notamment transmis à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), avec Santé Mentale France, **10 propositions visant à l'amélioration des parcours professionnels des personnes handicapées psychiques** en appui à cette mission. Parmi ces propositions :

- ▶ Faciliter le passage des ESAT et des entreprises adaptées vers le milieu ordinaire
- ▶ Développer et faciliter l'accès aux dispositifs d'emploi accompagné
- ▶ Favoriser l'accès à l'emploi à temps partiel
- ▶ Créer une nouvelle mission dans les entreprises de type "ambassadeur du handicap"
- ▶ Favoriser l'accès à la formation en cours d'emploi

L'Unafam vous tiendra informés des suites données à ce dossier.

Focus

30 mars : Journée mondiale des troubles bipolaires

La Journée mondiale des troubles bipolaires (World Bipolar Day - WBD) est une initiative de l'Asian Network of Bipolar Disorder (ANBD), l'International Bipolar Foundation (IBPF), et l'International Society for Bipolar Disorders (ISBD) dans le but d'informer le public sur les troubles bipolaires (anciennement "maniaco-dépressifs"), favoriser la prévention et les diagnostics précoces, et combattre la stigmatisation. Elle a lieu chaque année le 30 mars, date anniversaire de Vincent Van Gogh, présumé bipolaire par diagnostic *post mortem*.

En France, les troubles bipolaires concerneraient entre 1% et 2,5% de la population, en considérant toutes les formes de troubles bipolaires, soit 1 600 000 personnes (source : HAS, 2014). Ils apparaissent la plupart du temps entre l'adolescence et l'âge adulte (15-25 ans), et il faut

compter 10 ans en moyenne pour poser un diagnostic.

Le 30 mars, l'association Argos 2001 et la Fondation FondaMental organisent les Rencontres en territoires bipolaires, à Paris, en région et en ligne. A Paris, des cafés-rencontres pour échanger avec des experts. En région, conférences, discussions et exposition. <https://www.rencontresenterritoiresbipolaires.com/>

A cette occasion, l'Unafam rappelle qu'elle est présente pour accompagner les proches de personnes vivant avec des troubles bipolaires, avec sa ligne Ecoute-famille au 01 42 63 03 03, des [permanences](#) de professionnels, des accueils, groupes de parole et [formations Mieux communiquer avec son proche bipolaire](#) dans les [délégations](#) organisatrices.

LES SISM 2018 SONT LANCÉES !

Semaines d'information
sur
la santé mentale

Les 29^{èmes} Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) se dérouleront dans toute la France jusqu'au 25 mars 2018. Cette édition met à l'honneur la thématique "Santé mentale : Parentalité et Enfance".

L'Unafam souhaite rendre hommage aux bénévoles de ses délégations qui travaillent sans relâche une grande partie de l'année pour contribuer à changer le regard sur les troubles psychiques et à faire avancer le débat sur la question à travers les manifestations qu'ils organisent.

Partout en France, retrouvez conférences, débats, ateliers, portes ouvertes, projections, spectacles et animations dans votre département sur notre site Internet : <http://www.unafam.org/SISM-2018-Liste-des-Manifestations.html>.

Et pour des informations en temps réel sur les actualités de l'Unafam au niveau national comme au niveau local, pendant et après les SISM, rendez-vous sur nos comptes Facebook <https://www.facebook.com/>

unafam.official/ et Twitter <https://twitter.com/Unafam> (aucune inscription n'est nécessaire sur Facebook ni Twitter pour consulter les actualités de l'Unafam !).

L'UNAFAM AUX 5^{ÈMES} JOURNÉES INTERNATIONALES DU CCOMS



Les cinquièmes rencontres internationales du CCOMS se dérouleront à Lille-Hellemmes les 29 et 30 mars 2018 sur le thème "Citoyenneté et empowerment en santé mentale : innovations participatives en France et à l'international".

L'Unafam est invitée à participer à la table ronde : "Nouveaux enjeux citoyens en santé mentale dans un monde en pleine mutation - une révolution conceptuelle en cours" qui se tiendra le 29 mars à 16 h. L'inscription est gratuite, mais obligatoire en suivant [ce lien](#).

LANCEMENT DU PRIX RECHERCHE UNAFAM 2018

Soucieuse de répondre aux préoccupations des familles espérant

de nouvelles pistes thérapeutiques et des actions innovantes favorisant l'inclusion sociale, l'Unafam s'engage pour soutenir la recherche sur les maladies psychiques et leurs répercussions en termes d'autonomie et de participation sociale.

Les familles adhérentes à l'Unafam, confrontées à la maladie psychique d'un proche, savent que recherche et qualité des soins et des accompagnements sont indissociables. Elles l'expriment par des dons. L'Unafam souhaite les consacrer au soutien de la recherche, notamment par l'attribution de prix à de jeunes chercheurs impliqués dans des programmes de niveau international.

En 2018, l'Unafam attribuera deux prix, chacun de 5 000 euros, à deux jeunes chercheurs.

Leurs travaux devront concerner les **désordres psychiques sévères de l'enfant, de l'adolescent et/ou de l'adulte** (schizophrénies, troubles bipolaires, dépressions sévères, psychoses graves, troubles obsessionnels compulsifs).

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au 15 avril 2018, les lauréats seront annoncés en juin 2018.

Plus d'informations [sur le site Internet de l'Unafam](#).

Agenda

LA PSYCHIATRIE DANS TOUS SES ÉTATS

L'Association de Recherche et de soutien de Soins en Psychiatrie Générale (ARSPG) organise chaque année le congrès international "La Psychiatrie dans tous ses États". Du 28 au 30 mars 2018 aura lieu le 16^{ème} congrès ARSPG sur la thématique "Psychiatrie et nouvelles technologies : enjeux et perspectives" à Paris.

Rendez-vous sur le [site Internet de l'ARSPG](#) pour découvrir le programme et vous inscrire.

TROPHÉES LUMIÈRE DE L'ENTREPRISE INCLUSIVE

L'Université Lumière Lyon 2 lance la première édition des "Trophées Lumière de l'Entreprise Inclusive". Ces trophées ont pour objectif de récompenser et mettre à l'honneur les initiatives des entreprises permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer, de manière effective, leur droit à une vie professionnelle et de valoriser les politiques "Handicap" et les réalisations innovantes menées par les entreprises.

Dépôt des candidatures avant le 30 avril 2018 en suivant [ce lien](#).

SALON DE RECRUTEMENT HELLO HANDICAP

L'Unafam est partenaire de Hello Handicap, un salon de recrutement virtuel pour permettre aux travailleurs handicapés de trouver un emploi sans avoir à se déplacer. Hello handicap permet deux fois par an à 30.000 candidats handicapés de passer des entretiens avec des centaines des recruteurs dans toute la France, sans se déplacer, par téléphone et par tchat.

Les candidats peuvent s'inscrire dès maintenant sur <https://hello-handicap.fr/> pour le prochain salon, qui a lieu du 27 au 30 mars.

JOURNÉE DU RÉSEAU DE REMÉDIATION COGNITIVE

Cette journée sera articulée autour de conférences et d'ateliers. Elle aura lieu le 30 mai à Lyon. Au programme : Organisation de la réhabilitation, lutte contre la stigmatisation, case-management, pair-aidance et mise en place d'une démarche de réhabilitation au sein de ma structure.

Renseignements et inscriptions via [ce lien](#).

• FOIRE AUX QUESTIONS • SERVICE SOCIAL •

Ma fille a un projet d'achat d'un logement en dehors de Paris dont elle veut s'éloigner ; peut-elle bénéficier d'une aide au logement dans son éventuelle accession à la propriété ?

Il est encore possible, jusqu'au 1^{er} janvier 2020, de faire une demande d'aide au logement (APL, ALF, ALS) en cas d'accession à la propriété, à condition d'avoir contracté un prêt conventionné (PC) ou d'un prêt d'accession sociale (PAS). **Mais les conditions d'attribution** de cette aide au logement, dans le cadre d'une accession à la propriété sont **significativement modifiées par l'article 126 de la Loi de Finances (LF) du 30 12 2017** : l'accession à la propriété doit se faire, depuis janvier 2018, exclusivement dans un logement ancien, situé en dehors d'une « zone tendue » et ceci avant le 1^{er} janvier 2020.

Car la Loi de financement pour 2018 instaure, à compter du 1^{er} janvier 2020, l'impossibilité de solliciter une aide personnelle au logement (APL, ALF, ALS) dans le cadre de l'accession à la propriété (LF : art. 126 / CCH : L.351-2 / CSS :

L.542-2, L.831-1).

- Cette disparition du dispositif d'aide au logement dans le cadre de l'accès à la propriété, instaurée depuis le 1^{er} janvier 2018, ne concerne pas les contrats de prêts déjà en cours.

- Les aides au logement dans le cadre de l'accession à la propriété sont maintenues pour les prêts ou les contrats de location accession ayant fait l'objet d'une demande d'aide au logement avant le 31 décembre 2017 et dont la signature a lieu avant le 31 janvier 2018.

- L'extinction de ces aides (ALF / CSS : L.542-1, ALS / CSS : L.831-1) pour les personnes accédant à la propriété s'appliquera en outre-mer dans les mêmes conditions qu'en France métropolitaine.

- L'arrêté du 29 décembre 2017 fixe la liste des communes situées dans des zones tendues (déséquilibre très important entre l'offre et la demande de logement), celles classées dans

les zones A bis et A (article R-304 -1 du code de la Construction et de l'Habitation)

Zone A bis : Paris et 29 communes de la petite couronne parisienne

Zone A : Agglomérations de l'Île-de-France ainsi que la Côte d'Azur, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier et le genevois français (partie française de l'agglomération de Genève)

- *Code de la sécurité sociale - Art D542-1 et D 542 Dispositions générales sur l'ALF*

- *Article 126 de la Loi de Finances (LF) du 30 12 2017*

- *Décret n°2016-1385 du 12 octobre 2016 (prise en compte du patrimoine dans le calcul de l'aide au logement)*

- *Article R. 304-1 du code de la construction et de l'habitation.*

Isabelle DEBIASI, Assistante sociale
isabelle.debiasi@unafam.org



• LE SERVICE ÉCOUTE-FAMILLE VOUS RECOMMANDE •

A revoir : *Allô Docteurs* de France 5 (émission du 14 septembre 2017) sur le thème "[La confiance en soi, ça se travaille](#)" : présentée par Michel Cymes et Marina Carrère d'Encausse, avec pour invité le Dr Frédéric Fanget, psychiatre, l'émission est consacrée à la timidité.

ATELIERS D'ENTRAIDE "PROSPECT"

PROCHAINS ATELIERS : [ACCÉDEZ À LA CARTOGRAPHIE DES ATELIERS D'ENTRAIDE "PROSPECT" EN CLIQUANT ICI](#)

- ▶ Paris (75) - 17, 18 & 24 mars
- ▶ Melun (77) - 17, 18 & 24 mars
- ▶ Auxerre (89) - 23, 24, 25 mars
- ▶ Angerville-l'Orcher (76) - 23, 24, 25 mars
- ▶ Strasbourg (67) - 6, 7, 8 avril
- ▶ Montpellier (34) - 6, 7 et 14 avril
- ▶ Pons (17) - 13, 14, 15 avril

JOURNÉE APRÈS - "PROSPECT"

- ▶ Arras (62) - 24 mars
- ▶ Créteil (94) - 31 mars

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

PROCHAINES SESSIONS : [ACCÉDEZ À LA CARTOGRAPHIE DES JOURNÉES "TROUBLES PSYCHIQUES" EN CLIQUANT ICI](#)

- ▶ Avignon (84) - 16/03/2018
- ▶ Aubenas (07) - 24/03/2018
- ▶ Bois-Colombes (92) - 14/04/2018
- ▶ Montpellier (34) - 17/03/2018
- ▶ Villefranche sur Saône (69) - 24/03/2018
- ▶ Romorantin (41) - 14/04/2018
- ▶ Nantes (44) - 24/03/2018
- ▶ Dijon (21) - 27/03/2018
- ▶ Angers (49) - 24/03/2018
- ▶ Paris (75) - 07/04/2018

FORMATION MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PROCHE BIPOLAIRE

- ▶ Nîmes (30) - 14 et 15 avril

Les ateliers d'entraide "PROSPECT", la journée Après-"PROSPECT", la journée d'information sur les troubles psychiques et la formation Mieux communiquer avec son proche bipolaire sont ouverts à toute personne touchée par les troubles psychiques d'un proche, qu'elle soit adhérente ou non à l'Unafam. Informations et inscriptions auprès de vos délégations.



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

ASSOCIATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

12, villa Compoint 75017 Paris - Tél. : 01 53 06 30 43
Fax : 01 42 63 44 00 - Écoute-famille : 01 42 63 03 03



CNSA
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie